# 

* Date : 17-08-2010
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2010731649
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Namur
L'an deux mille dix, le onze août, au greffe du tribunal de première instance de Namur et par devant nous, Pascal Garigliany, greffier, ont comparu :
Mme Parmentier, Muriel Simone M., fille de la défunte, née à Ixelles le 17 juin 1968, domiciliée à 4610 Beyne-Heusay, rue de Romsée 10;
M. Parmentier, Nicolas Jean J., fils de la défunte, né à Namur le 15 juin 1977, domicilié à 5020 Malonne, Hautes Calenges 51;
M. Parmentier, Serge Gérard P., fils de la défunte, né à Ixelles le 17 avril 1967, domicilié à 5100 Jambes, rue Kefer 4, bte 20.
Lesquels comparants ont déclaré en langue française, accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Mme Desmedt, Helga Marian, née à Essen (République fédérale d'Allemagne) le 18 mai 1944, domiciliée en son vivant à 5170 Profondeville, rue Joseph Lonnoy 5, et décédée à Yvoir (Godinne) en date du 9 juin 2010.
Dont acte requis par les comparants, qui après lecture, signent avec nous, Pascal Garigliany, greffier.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître, par avis recommandé, leurs droits dans un délai de trois mois, à compter de la date de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Me Damien Leclercq, notaire à 5000 Namur, rue Pépin 18.
Namur, le 11 août 2010.
Le greffier, (signé) Pascal Garigliany.